



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 11 JUIN 2024 À 19H

ORDRE DU JOUR

- 1.1 Ouverture de la séance;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;
2. **ADMINISTRATION**
 - 2.1 **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 2.1.1 Suivi;
 - 2.1.2 Période d'interventions réservée aux élus;
 - 2.1.3 Période d'interventions du public relativement aux sujets de l'ordre du jour;
 - 2.1.4 Adoption du règlement numéro 1002-2024-02 modifiant le règlement numéro 1002-2024 relatif à la tarification des services municipaux 2024, tel qu'amendé;
 - 2.1.5 Adoption du règlement numéro 1011-2019-05 modifiant le règlement numéro 1011-2019 (version 2) concernant la qualité de vie, tel qu'amendé;
 - 2.1.6 Adoption du règlement numéro 1028-2024-01 modifiant le règlement numéro 1028 déterminant le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être ainsi acquis;
 - 2.1.7 Mandat à la firme d'avocats Bélanger Sauvé dans le cadre du dossier de Cour numéro 700-17-020571-245 (Boutique de golf Gilles Gareau inc. c. Ville de Saint-Colomban);
 - 2.1.8 Approbation d'une entente de transaction signée dans le cadre de l'expropriation d'une partie du lot 6 339 683 - chemin de la Rivière-du-Nord - Dossier SAI-M-332052-2404;
 - 2.1.9 Création d'une réserve pour fins publiques affectant le lot 6 398 904 du cadastre du Québec;
 - 2.1.10 Autorisation d'entreprendre toutes les démarches requises afin d'acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation un immeuble destiné à des fins publiques (lot 6 398 904);
 - 2.1.11 Création d'une réserve pour fins publiques affectant le lot 6 398 905 du cadastre du Québec;
 - 2.1.12 Autorisation d'entreprendre toutes les démarches requises afin d'acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation un immeuble destiné à des fins publiques (lot 6 398 905);
 - 2.1.13 Création d'une réserve pour fins publiques affectant le lot 6 398 906 du cadastre du Québec;
 - 2.1.14 Autorisation d'entreprendre toutes les démarches requises afin d'acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation un immeuble destiné à des fins publiques (lot 6 398 906);

- 2.1.15 Création d'une réserve affectant le lot 6 564 409 du cadastre du Québec;
- 2.1.16 Autorisation d'entreprendre toutes les démarches requises afin d'acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation un immeuble destiné à des fins publiques (lot 6 564 409);
- 2.1.17 Projet de regroupement de l'Office municipal d'habitation des Laurentides, de l'Office municipal d'habitation des Hautes-Laurentides, de l'Office municipal d'habitation des Pays-d'en-Haut, de l'Office municipal d'habitation de Prévost, de l'Office municipal d'habitation de Saint-Hippolyte, de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Sophie, de l'Office municipal d'habitation de Saint-Colomban et de l'Office municipal d'habitation de Saint-Jérôme;
- 2.1.18 Octroi d'une aide financière au Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL);

2.2 SERVICE DU GREFFE

- 2.2.1 Approbation et adoption des procès-verbaux du mois de mai;

2.3 SERVICE DES FINANCES

- 2.3.1 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 1er mai au 31 mai 2024;
- 2.3.2 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;
- 2.3.3 Dépôt des états financiers 2023 de la Ville de Saint-Colomban;
- 2.3.4 Rapport du maire sur la situation financière 2023;
- 2.3.5 Approbation du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 (TECQ);
- 2.3.6 Affectation de sommes à la réserve financière relative à la tenue d'élections municipales;
- 2.3.7 Modification du règlement d'emprunt 2040 décrétant des travaux de réfection des infrastructures routières et pavage de la côte Saint-Nicholas (de la rue Omer à la limite de la Ville) et autorisant un emprunt de huit cent vingt-cinq mille dollars (825 000 \$) nécessaire à cette fin ;
- 2.3.8 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2038 décrétant des travaux de mise aux normes du barrage du lac Gauthier et autorisant un emprunt de huit cent mille dollars (800 000 \$) nécessaire à cette fin;
- 2.3.9 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2044 sur les honoraires professionnels requis pour la réalisation de divers travaux d'infrastructures et autorisant un emprunt de deux millions cinq cent mille dollars (2 500 000 \$) nécessaire à cette fin;

2.4 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 2.4.1 Dépôt du rapport des ressources humaines pour la période du 1er mai au 29 mai 2024;

- 2.4.2 Embauche d'une créatrice de contenu numérique;
- 2.4.3 Modification des modalités d'un lettre d'entente particulière (congé sans solde);

2.5 SERVICE DES COMMUNICATIONS

- 2.5.1 Autorisation de signature d'une entente de partenariat avec l'entreprise Toitures Caron & fils Inc.;

3. SERVICE D'AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

- 3.1 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du mois de mai;
- 3.2 Plan projet de divers travaux conformément au règlement numéro 608 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) (349, côte Saint-Nicholas);
- 3.3 Adoption du règlement numéro 600-2024-16 modifiant le règlement de lotissement numéro 600, tel qu'amendé, afin de se conformer au plan d'urbanisme numéro 599, tel qu'amendé;
- 3.4 Adoption du règlement numéro 3001-2024-28 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé, afin de se conformer au plan d'urbanisme numéro 599, tel qu'amendé;
- 3.5 Adoption du second projet de règlement numéro 3001-2024-27 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé, afin de modifier les limites des zones H1-128 et H1-129;
- 3.6 Avis de motion – règlement numéro 3001-2024-29 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé;
- 3.7 Adoption du premier projet de règlement numéro 3001-2024-29 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé;
- 3.8 Abrogation de la résolution 164-05-2024 relative à la modification de la résolution 013-01-2023 relative à la première acceptation des travaux et libération de la garantie hypothécaire du projet domiciliaire « Les Jardins Saint-Colomban » phases 1 et 2 - protocole d'entente PE-2021-CHOL-01;
- 3.9 Deuxième acceptation des travaux, libération de la garantie financière et municipalisation de rue du projet domiciliaire « Le sentier boisé du village », protocole d'entente PE-2020-VIL-02;
- 3.10 Acceptation des travaux, libération de la garantie financière du projet domiciliaire « Quartier de la rivière », secteur 2, phase 7, protocole d'entente PE-2023-IMMO-07;

4. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

- 4.1 Adoption du règlement numéro 4001-2024-19 modifiant le règlement numéro 4001 relatif à la circulation et au stationnement, tel qu'amendé;
- 4.2 Autorisation de signature d'une entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Jérôme relativement à la gestion et à l'entretien de la côte Saint-Nicholas;
- 4.3 Autorisation de signature d'une entente intermunicipale avec la Ville de Saint-

Jérôme relativement aux travaux d'aménagement de l'intersection de la rue Lamontagne et de la côte Saint-Nicholas;

- 4.4 Autorisation de signature d'une entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Jérôme relativement aux travaux de réfection de la surface de roulement d'une partie de la côte Saint-Nicholas (entre la rue Omer et la rue Lamontagne);
- 4.5 Abrogation de la résolution 163-05-2023 et autorisation de procéder à une demande de subvention dans le cadre du programme PRIMEAU 2023 sous-volet 1.1 - Études préliminaires et plans et devis;

5. SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

- 5.1 Adoption du rapport d'activités 2023 du Comité sécurité incendie de la MRC de La Rivière-du-Nord;

6. SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DES LOISIRS

- 6.1 Adoption de la politique numéro 8014-2024-04 modifiant la politique numéro 8014 soutien et aide financière, telle qu'amendée;
- 6.2 Autorisation de signature d'une entente avec le club de soccer FC Boréal;
- 6.3 Autorisation de procéder à une demande de subvention dans le cadre du PRIMA (Programme d'infrastructures municipales pour les aînés);
- 6.4 Octroi d'un budget pour l'aménagement du sentier à l'Orée-des-Bois;

7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

- 7.1 Autorisation de procéder à une demande de subvention dans le cadre de l'appel de projets en culture pour la santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans du gouvernement du Québec;
- 7.2 Redistribution des fonds amassés en donations lors de la présentation de la pièce de théâtre Quelques minutes avant la fin du monde;
- 7.3 Collaboration entre l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) et la Ville ;

8. PAROLE AU PUBLIC

- 8.1 Période d'interventions;

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE